

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 36

**Artikel:** La convexité du lac  
**Autor:** Ed.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185904>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

affligea l'Italie vers l'an 92, fit brusquement arracher toutes les vignes de l'empire et ordonna que partout on sèmerait du blé. Mais, au dire de voyageurs romains qui parcoururent la contrée en l'an 180, on n'apercevait plus à cette époque aucune trace de ce désastre ; de Cully à Villeneuve, la route était bordée de vignobles. Il est vrai que ceux-ci ne comprenaient qu'une étroite lisière mal cultivée, au bas de la colline, et que la majeure partie des pentes de La Vaux n'était alors qu'un chaos de rochers et d'éboulis, couverts de ronces et peuplés de serpents ; par-ci, par-là, quelques ermites y avaient fixé leur demeure.

Les rives du Léman devinrent plus tristes, plus désertes encore vers le commencement du IX<sup>e</sup> siècle, après l'invasion des Germains, des Huns, des Vandales et des Sarrasins. Vevey n'était plus qu'un bourg ; on ne voyait qu'une chapelle où s'élève aujourd'hui le village de Montreux ; les grands chênes et les grands châtaigniers descendaient jusqu'au lac, en des lieux où mûrissent aujourd'hui des vins généreux. Il ne fallut rien moins que l'arrivée des rois de Bourgogne et surtout le règne incomparable de la reine Berthe pour réparer de si grands désastres.

Plusieurs siècles s'écoulèrent depuis le temps dont nous parlons à celui où les hauteurs de La Vaux furent livrées à la culture. Il faut aller jusqu'à 1146 où les moines de Haut-Crêt, qui avaient reçu en donation de l'évêque de Lausanne une portion du Désaley, pour y faire des vignes, y plantèrent celles-ci. Ces religieux, dont le monastère était situé dans le Jorat, non loin de Palézieux, au fond d'un vallon sombre et presque inaperçu, attaquèrent le Désaley ; leurs mains laborieuses éclaircèrent ses côtes rapides, apportèrent des terres là où elles manquaient, élevèrent des murs pour soutenir le sol mouvant. Les grappes mûries par le soleil du midi produisirent d'excellent vin ; bientôt ils en fournirent la table de l'évêque ; ils en régalarèrent les seigneurs que la dévotion ou le désir de s'instruire attiraient auprès d'eux ; ils en donnèrent comme confortant aux pèlerins et comme remède aux malades reçus dans l'hospice claustral. Leur exemple encouragea les habitants de La Vaux ; leurs conseils les dirigèrent, et c'est à ces *moines blancs* (comme on les appelait) qu'on doit, si ce n'est l'établissement, au moins les progrès des beaux vignobles de St-Saphorin et de Cully. On compte, en outre, parmi les religieux qui contribuèrent à propager cette culture les moines de Montheron, qui avaient aussi des vignes au Désaley, connues aujourd'hui sous le nom des *Abbayes* et situées au levant du Désaley du Haut-Crêt, dit d'Oron ; puis les religieux d'Hauterive, au canton de Fribourg, qui vinrent vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle planter des vignes à Chexbres et aux environs du Désaley ; de là vient le beau domaine des Faverges, au-dessus de St-Saphorin, propriété actuelle de l'Etat de Fribourg.

Les vignes de La Côte furent plantées beaucoup

plus tard ; le premier titre qui en parle est de Cuno, abbé de Bonmont, en 1273. L'abbaye de Bonmont, de l'ordre de Cîteaux, était située à deux lieues N.-O. de Nyon, au pied de la Dôle et du mont Jura.

D'après la tradition, le souvenir de la culture du Désaley s'est conservé, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, dans la fête célébrée à Vevey sous le nom d'*Abbaye des Vignerons*, et dont le chef portait le nom et la crose d'*abbé* : « A l'époque grossière où l'on planta les vignes de La Vaux, dit le doyen Bridel, on peut présumer qu'après de bonnes récoltes les vigneron ne trouvèrent rien de plus beau que de faire une procession moitié pieuse, moitié profane, de mettre en tête un des leurs faisant le personnage d'abbé, et de chanter les louanges, non de Noé ou de Bacchus, qu'ils ne connaissaient pas, mais du monastère de Haut-Crêt, dont les moines en vêtements blancs étaient venus couvrir de pampres les côtes escarpées du Désaley. »

L. M.

#### La convexité du lac.

La terre étant *ronde*, le lac est *rond*, ou, pour mieux dire, *bombé*. Mais de combien est cette bombure ou convexité ? Telle est la question que débattaient dernièrement quelques passagers sur le pont du *Bonivard*. — Monsieur X., disait l'un, qui exagère volontiers, prétend que la bosse est de 50 mètres. — Quelle plaisanterie ! disait un autre, 25 mètres seraient déjà beaucoup et je doute qu'ils y soient. — Parbleu, dit un troisième, voici justement un des savants qui ont la mission de morigéner le lac, les tremblements de terre et autres détails de la nature, nous allons le lui demander. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Je ne l'ai jamais calculé, répondit l'homme de science, mais je suppose qu'il ne doit pas y avoir beaucoup moins de *cent mètres*. Stupéfaction générale ! L'interpellé n'était pas de ceux dont les réponses sur cette matière peuvent être suspectées de légèreté. Néanmoins, le débarquement et la séparation se firent sans que l'on eût résolu la question définitivement.

L'un des auditeurs de cette conversation a voulu en avoir le cœur net, et rassemblant ses lambeaux de science du collège, appelant à son aide les vénérables bouquins chargés de poussière, il a traité la question de la manière suivante :

Une ligne droite, tracée sur la surface du lac, ou plutôt du sol, de Genève à Chillon, a, selon M. le professeur Forel, kilom. 63,400.

Le quart de la circonférence de la terre mesure dix millions de mètres, soit dix mille kilomètres. Ces dix mille kilomètres sont embrassés par un angle de 90 degrés. Quel sera l'angle correspondant à 63 kilom. 400. Le calcul donne *zéro degré, trente-quatre minutes et quinze secondes*. Telle est la mesure d'un angle dont le sommet serait au centre de la terre et dont les côtés passeraient l'un par Genève, l'autre par Chillon.

Ceci étant, à quelle profondeur plongerait sous l'eau une ficelle tendue, mathématiquement droite, de Genève à Chillon ? En d'autres termes, quelle est la *flèche* d'un arc de 34 minutes, 15 secondes, à la circonférence de la terre ?... Nous dispensons les lecteurs du *Conteur* de suivre ici les calculs par lesquels nous avons résolu la question; il nous suffira d'en indiquer le résultat, qui est de mèt. 79,58. *La convexité du lac, par rapport à sa longueur, est de près de quatre-vingts mètres.*

On peut déduire de ce fait plusieurs vérités intéressantes. Ainsi, un nageur, observant tangentiellement à la surface du lac (ce qui, il est vrai, lui tiendrait le nez sous l'eau), ne verrait ni le château de Chillon, ni l'hôtel Byron, ni le pont de Montreux. Il n'apercevrait que les parties supérieures du château des Crêtes. Et sans être précisément à fleur d'eau, il est mathématiquement impossible, des bords du lac, au milieu de sa longueur, d'apercevoir les monuments de ses extrémités — ce qui n'empêche pas qu'on les voit parfois très bien. Mais ceci est un effet de mirage qui a été décrit d'une manière très intéressante par M. le professeur Ch. Dufour.

Cette rotondité de la terre s'accroît du reste avec une rapidité qui surprend. Si la longueur du lac était seulement double, sa convexité serait de mèt. 318,30. La plus grande longueur de la Suisse correspond à une convexité de 1815 mètres, soit plus que l'élévation des rochers de Naye au-dessus du lac.

Et l'écrivain de ces lignes espère qu'on lui saura gré, par le temps qui court, d'avoir, tout en se livrant à des considérations sur la *rotondité* du lac, évité de dérailler dans la question du *niveau*.

Ed. C.

### On blagueu.

Dévant dè vo contâ cliâ que vu vo derè, faut que vo diéssô que y'a dè quatre sortès de blagueu.

Lâi a d'aboo cliâo que sè crayont biô, que se vitont bin la demeindze et mémameint lè dzo su senanna. Lè faut vairè passa ! Credouble ! Ne diont pas bondzo à tot lo mondo ; et pi, drâi coumeint on passé, lo tsapé su l'orollie, on bet dè vousi à la man, dâi fins solâ âo bin dâi bottès que zonnont su lo pavâ, la mourtache recouqueliâ quand l'ein ont iena dè sorta, et soveint dâi drobliès fenétrès su lo pifre ; n'ia pas ! lè fâ bio vairè. L'est pi damadzo que quand on lè z'ou dévesâ sont presque adé asse bêtes que 'na modze et que s'on lè couïènès pâovont pas repondrè et sont vito met dein on sa à recoulon. Ma fâi po cliâo z'iquie sont astou démonétisâ.

Dâi z'autro sont cliâo que sè volliont fèrè passâ po retso. Lè faut vairè quand l'est que conduison on appliâ, coumeint tè man'iont l'écourdjâ, âo bin quand l'accouliiont on troupe dè vatsès, coumeint tè font l'appet dè la mottâi, dè la balisa, dè la tacon et dâo meriâo, et lè faut vairè redressi. A lè z'ouèrè, n'ia rein dè bon què cein que lâo z'appartint, et

lè petites dzeins ont onco bin dâo bonheu que lâo sèlâo lè z'èclliâirâi onco on bocon.

Ora, lâi a cliâo que savont tot et qu'on tot vu. N'iein a min à leu po einvouâ on tsai dè fein âo po fèrè dâi galés rebats à la courtena, et se s'agit dè troquâ on tsévau à n'on Juï, sein sè laissi eindieusâ, à leu lo pompon. Quand l'ont passâ l'écoula militère, l'étiont lè pe mâlins ; et pi cognaissont ti lè z'assesseu, le dzudzo et lè conseillers dâo district, sein comptâ lo Préfet, lo Voyer et lo comandant. Lè z'autrès dzeins ne sont què dâi taborniaux à côté dè leu.

Et pi lâi a onco cliâo que diont dâi gandoisès, que vo djuront que l'est la vretâ quand n'ia pas on mot dè veré. L'est cliâo qu'ont vu lâo cervalla su on pliat, la fenna dâo pape, âo bin qu'ont soupâ avoué lè Dardanellès. L'est dè cliâi sorta que vu vo z'ein contâ iena, et vo z'allâ vairè se l'étâi dè crairè :

On gaillâ, on espèce dè pandoure, avâi étâ à maitrè, se desâi, tsi dâi tant crouïes dzeins que dévessâi travailli coumeint on sâcro rein què po la nourretoura et lè z'haillons. L'étiont tant pegnetès, se fasâi, que m'ont fé portâ onna veste tant grand teimps, que n'ein restâvè perein què lè botenirès. Et noutra maitra étâi 'na crouïe bougressa qu'étâi biellie. On dzo que l'étâi ein colère, le m'einvouyé contrè on gros diablo dè tsin que m'arâi agaffâ se n'avé pas pu mè sauvâ. Pè bounheu que n'est pas venu bin lien ; mâ coumeint lo créyé adé à mè trossès, mè su met à verounâ déveron 'na grossa noyire ; et corressé tant rudo que mè ratrapâvo et que mè poivo moodrè lo cotson. Quand cliâ fenna a vu que n'été pas medzi, l'a z'u tant dè radze que le s'est messa à pliorâ, et coumeint l'étâi biellie, sè larmès, ein tcheseint, fasont la crâi derrâi son dou.

3

### Les bottes du général.

Et le général se dépouilla de sa tunique, de son pantalon et de sa botte droite. Quant à l'autre, il tenta un suprême effort pour la retirer, mais l'humidité avait si fortement resserré le cuir et le pied avait si bien gonflé sous la pression, qu'à moins d'un outil il n'y avait vraiment rien à faire.

Après avoir inutilement grimacé et juré pendant quelques minutes, le général renonça décidément à son entreprise. De guerre lasse, il se précipita sur son lit avec un grognement de désespoir, glissa entre les deux draps une de ses jambes parfaitement nue, et l'autre bottée, s'arrangea, se pelotonna, et ronfla bientôt avec autant d'entrain qu'un homme dont les deux pieds eussent été également libres.

Cependant l'abbé marmotta sa prière du soir, puis s'en remettant aux Allemands du soin de pourvoir eux-mêmes à leur installation, il se mit tout habillé sur son matelas, s'enveloppa de la couverture, mais il n'éprouva nul besoin de dormir, tant il avait le cœur gros. Il entendit les officiers et les soldats monter, les uns dans les chambres, les autres au grenier, où l'on avait disposé pour eux une grande quantité de bottes de paille. Peu à peu les rumeurs de la maison s'éteignirent, et le silence ne fut plus troublé que par le pas régulier et pesant des patrouilles qui parcouraient le village et par le cri des sentinelles.

Vers minuit, le général s'éveilla en sursaut, et se dressa sur son séant. D'une voix vibrante, il s'écria : « Réquisitionnez !... » Evidemment un rêve l'obsédait, et il avait la tête préoccupée